

Dans une tribune au « Monde », le dramaturge Joël POMMERAT déplore le peu d'importance accordé, dans la réforme du lycée voulue par la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, aux disciplines « à haute valeur ajoutée » que sont les arts.

Le Monde

Le 11 mai 2019

TRIBUNE

Joël Pommerat
auteur et metteur en scène



Joël POMMERAT : « Monsieur BLANQUER, votre réforme du lycée va dégrader la qualité des enseignements artistiques »

Il y a quelques semaines, j'ai signé une pétition lancée par une association nationale de professeurs, d'artistes et de structures culturelles pour défendre la place de l'enseignement artistique au lycée. J'ai signé cette pétition parce que je voudrais qu'une société comme la nôtre continue à offrir à des jeunes gens lycéens la possibilité de découvrir des œuvres, de rencontrer des artistes, et surtout de pratiquer un art. Je pense que l'école est le lieu propice pour une telle rencontre, et même qu'il s'agit de sa mission. A titre personnel, j'ai pu constater les bénéfices extrêmement concrets de ces enseignements artistiques tels qu'ils ont été pensés et mis en place il y a environ trente ans. Bien sûr, on pourrait faire encore mieux, mais ce qui m'inquiète aujourd'hui c'est le risque qu'on fasse moins bien.

Le 29 mars, vous m'avez fait l'honneur, Monsieur le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, de m'adresser une lettre, pour faire suite à ma signature et me détailler mieux votre projet. J'ai le regret de vous dire, Monsieur le ministre, que vos arguments me m'ont pas convaincu. En effet, derrière l'ambition que vous affichez pour votre réforme d'ouvrir plus largement l'accès aux enseignements artistiques à tous les élèves sans distinction, c'est une réalité très différente qui se profile.

Comme vous ne pouvez pas l'ignorer, votre réforme du bac, qui fait suite à celle de l'entrée à l'université (Parcoursup), va certainement pousser la grande majorité des élèves à faire des choix stratégiques et professionnels de plus en plus tôt. En dehors d'une minorité d'élèves issus de milieux culturels favorisés et soutenus par leurs parents, il est évident que très peu s'aventureront à choisir une spécialité artistique face à des spécialités plus rassurantes et professionnalisantes comme les mathématiques, la physique, les sciences politiques ou les langues.

Le jeu des coefficients (très haut pour les matières choisies en spécialité, et minime pour les options facultatives) est un autre élément évidemment discriminant et décourageant que vous semblez sous-estimer. L'art avant d'être une option professionnalisante (et rentable) ne devrait-il pas se penser et s'éprouver en dehors de toute stratégie de carrière et de logique économique ?

Vous avez revalorisé la philosophie dans votre réforme, or l'art, en tant qu'expérience, qu'expérimentation ouverte aux autres et au monde, ne devrait-il pas lui aussi être mieux défendu ? C'est le contraire qui va se produire, puisque sur les douze spécialités proposées, seules sept devraient pouvoir être assurées au sein des établissements. Pour les cinq autres, dont l'art justement, les élèves devront se déplacer, ce qui prend du temps, coûte de l'argent, sans parler de la complexité pour les établissements d'établir des emplois du temps concertés.

Finalement, la liberté de choix affichée par votre réforme sera contredite entièrement par les nombreuses difficultés que vous semblez ne pas voir, et ce n'est malheureusement pas la création dans une dizaine de lycées des spécialités cinéma ou théâtre qui changera la donne. Depuis des années, beaucoup de professionnels alertent sur les moyens donnés à ces enseignements artistiques afin de garantir une ambition minimum.

Tout porte à croire que ces enseignements où on développe une réflexion personnelle et un sens du travail collectif, ces enseignements artistiques à haute valeur ajoutée sont bel et bien menacés

Actuellement, le financement du partenariat avec les artistes est en nette réduction dans la plupart des régions. Et demain, les ouvertures de spécialités que vous annoncez se feront sans financement supplémentaire pour rémunérer ces mêmes artistes qui doivent travailler avec les enseignants. Dans les options, leur présence ne sera même plus obligatoire. Que dire, Monsieur le ministre, d'un enseignement artistique sans artiste ? C'est pour toutes ces raisons que je réaffirme ma toute première impression : par choix politique ou par négligence, votre réforme va dégrader la place et la qualité des enseignements artistiques dans notre système éducatif. Il est évident que contrairement à ce que vous prétendez, dans votre lettre du 29 mars, il n'y a pas « *toutes les raisons de penser que le nombre d'élèves qui suivent ces enseignements va augmenter significativement dans les années à venir* ».

Tout porte à croire que ces enseignements où l'on prend le temps de se confronter aux œuvres et à ceux qui font le métier d'artiste, où on se donne le temps d'expérimenter de l'intérieur différents processus artistiques, où on acquiert un regard critique, où on développe une réflexion personnelle et un sens du travail collectif, ces enseignements artistiques à haute valeur ajoutée sont bel et bien menacés. En espérant que vous pourrez prêter attention à ces arguments.

Joël POMMERAT

Joël POMMERAT est auteur et metteur en scène. Il a notamment écrit « La Réunification des deux Corées » (Actes Sud, 2013) et « Ça ira (1) Fin de Louis » (Actes Sud, 2016), pièce qui a reçu trois Molière en 2016 – Molière du metteur en scène d'un spectacle de théâtre public, de l'auteur francophone vivant et du théâtre public. Elle est actuellement jouée au Théâtre de la Porte Saint-Martin, à Paris.